

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

LA LIGNE ÉDITORIALE

Recherche en soins infirmiers (RSI) est une revue indépendante française à comité de lecture, qui publie depuis 1985 dans l'espace francophone international (depuis 2018 un article par numéro est traduit en anglais pour la plateforme Cairn International). Elle propose, dans quatre numéros par an, des articles scientifiques portant sur les divers domaines du soin (clinique, gestion, enseignement) et sur la santé (recherche, méthodologie), et provenant de toute la francophonie.

La revue a pour but de diffuser des études en sciences infirmières et disciplines connexes en vue d'engager les professionnels dans une pratique basée sur des données scientifiques. Elle vise ainsi à contribuer au développement des connaissances en sciences de la santé permettant l'amélioration continue de la qualité des soins et des services offerts aux diverses clientèles.

Dans un esprit ouvert à l'interdisciplinarité, ce lieu de publication cherche à favoriser le débat épistémologique sur les concepts et théories permettant une construction disciplinaire centrée sur la promotion de la santé de la personne dans son environnement.

LES RUBRIQUES

Rencontre : articles relatifs à une discussion ; présentation argumentée et documentée d'une réflexion épistémologique, éthique et/ou philosophique, ou encore sur un thème d'histoire ou d'actualité.

Méthodologie : articles relatifs à une approche méthodologique, présentant l'analyse critique d'une méthode, d'un outil, d'un concept, d'une théorie.

Recherche : publication de recherches selon les exigences académiques, de revues de littérature.

Variation : publication de travaux ayant un intérêt pour les soins, la clinique, la recherche, la discipline.

Biographie : publication d'articles présentant la vie et l'œuvre d'un auteur.

Émergence : publication d'études préliminaires aux recherches (études exploratoires, études pilotes), revue de littérature concluant sur une question de recherche.

LES ÉTAPES DE LA SOUMISSION JUSQU'À LA PUBLICATION D'UN ARTICLE

Les tapuscrits d'articles originaux doivent obligatoirement être soumis directement sur la plateforme Manuscript Manager® accessible via le site www.asso-arsi.fr, à la rubrique Publications > Revue RSI > Proposer un article.

Le texte soumis sera refusé d'emblée s'il ne correspond pas rigoureusement aux instructions aux auteurs.

Tous les tapuscrits sont soumis au minimum à deux experts relecteurs pour un examen en double aveugle.

À l'issue des expertises, la rédaction se réserve le droit de refuser un article pour des raisons qui lui sont propres, ou de proposer aux auteurs, le cas échéant, des modifications, tant sur le plan du contenu que sur celui de la forme. Le choix des articles étant déterminé par la ligne éditoriale du comité de rédaction, il n'est pas possible de s'engager sur une date de parution.

Avant la dernière mise en page de la revue, il est demandé à l'auteur de relire, pour vérification et validation, son article au format PDF et de le retourner sous sept jours impérativement. À ce stade, il s'agit d'un ultime contrôle sans rajout possible.

Les textes sont des originaux soumis spécifiquement et uniquement pour la revue *Recherche en Soins Infirmiers*. Les textes acceptés deviennent la propriété de l'éditeur et ne peuvent être reproduits dans d'autres publications en tout ou en partie sans l'autorisation de l'éditeur. L'éditeur a les droits exclusifs de l'article, de sa reproduction et de sa vente dans tous les pays. La revue *Recherche en Soins Infirmiers* se réserve le droit de modifier la disposition et les exigences de style, et de clarifier la présentation.

Lors de la parution de l'article, il sera adressé à chaque auteur principal un exemplaire de l'article et des « tirés à part » sous format électronique.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

RSI apparaît dans la liste des revues reconnues par l'International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE). Ainsi, les instructions aux auteurs suivent les « *Recommendations for the Conduct, Reporting, Editing, and Publication of Scholarly Work in Medical Journals* », que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <http://www.icmje.org/>

Une traduction en français, effectuée par Hervé Maisonneuve, est également proposée sur ce site : <http://www.icmje.org/recommendations/translations/>

En outre, RSI attire l'attention sur le rôle et la responsabilité des auteurs.

L'ICMJE recommande que l'attribution de la qualité d'auteur repose sur le respect des quatre critères suivants :

1. Contributions substantielles à la conception ou aux méthodes de la recherche, ou à l'acquisition, l'analyse ou l'interprétation des données ;
2. Rédaction préliminaire de l'article ou sa révision critique impliquant une contribution importante au contenu intellectuel ;
3. Approbation finale de la version à publier ;
4. Engagement à assumer l'imputabilité pour tous les aspects de la recherche, en veillant à ce que les questions liées à l'exactitude ou à l'intégrité de toute partie de l'œuvre soient examinées de manière appropriée et soient résolues.

Toute personne désignée en tant qu'auteur doit remplir ces quatre critères, et toute personne qui satisfait ces quatre critères doit figurer parmi les auteurs. Celles qui ne remplissent pas ces quatre critères doivent être citées dans les remerciements.

■ Formatage du texte

Le texte sous format Word doit respecter les points suivants :

- la police Times New Roman, 12 points avec simple interligne, justifié et paginé ;
- toutes les lignes du texte doivent être numérotées (fonction Word : mise en page>numéros de lignes>continu) ;
- la longueur du texte (titre, résumé, figures, tableaux, références et annexes compris) ne doit pas excéder 25 pages ou 100 000 caractères espaces compris ;
- le nombre de références ne doit pas excéder 50 citations. Les articles portant sur une analyse de concept ou une revue de littérature ne sont pas limités en nombre de références ;
- les numéros de un à dix sont écrits en toutes lettres, sauf s'ils sont utilisés comme une unité de mesure ou dans les figures et tableaux ;
- les unités de mesure (données cliniques et biologiques) sont indiquées en unités métriques (cm, g/l, mmHg, mg, kg, kg/m² ...)

- les sigles et acronymes : formuler l'intitulé *in extenso* lors de la première apparition dans le texte avec le sigle ou l'acronyme entre parenthèses. Si plusieurs lettres servent à composer l'acronyme, seule la première lettre du premier mot est en majuscule. Exemples d'acronyme : Adeli (Automatisation des listes), Association de recherche en soins infirmiers (Arsi). Exemple de sigle : Haute autorité de santé (HAS) ;
- les figures et tableaux : en format Word ;
- les images numérisées doivent être fournies au format 300 *dots per inch* (dpi) en niveaux de gris (la revue est imprimée en noir et blanc), avec un format minimum de 15 x 20 cm sauf si la résolution est intentionnellement à un niveau inférieur pour des raisons scientifiques ;
- ne pas utiliser les caractères gras ou soulignés dans le texte ;
- ne pas utiliser les en-têtes et les pieds de page ;
- seuls les mots en latin ou dans une langue étrangère (autre que le français) et le petit « p » en statistique sont en italiques. Les citations ainsi que les mots et expressions à mettre en relief sont placés entre guillemets.

SOUSSION DU TEXTE

Elle se fait *via* la plateforme Manuscrit Manager®.

Avant de soumettre votre article, vous devez avoir préparé trois documents au format .doc ou .docx et respectant rigoureusement les instructions aux auteurs :

- une page de titre séparée avec le nom des auteurs, affiliations, remerciements (activer la fonction : « *no visible to reviewers* ») ;
- un fichier contenant le corps de texte anonymisé (aucune indication permettant de reconnaître les auteurs, leur laboratoire ou institution d'affiliation, pas de remerciements, masquage des références concernant les publications des auteurs...) ; les titre, résumé et mots-clés doivent être formulés en français et en anglais.

■ Page de titre

Le titre, éventuellement un sous-titre, sans abréviation ni acronyme, en français et en anglais.

Auteurs

Titre : M, Mme

Prénom : première lettre en majuscule

Deuxième prénom (facultatif)

Nom de famille : en majuscules

Fonction(s) : métier, grade universitaire (le plus élevé ou en cours), fonction

Affiliation : affiliation(s), ville, pays

Adresse e-mail

Exemples

Julie DUPONT, infirmière, Ph.D, cadre de santé, CHU de Nantes, laboratoire Inserm 007, Nantes, France

Pierre MARTIN, infirmier, M.Sc, directeur des soins, centre hospitalier Dupont, Lille, France

Corinne DURAND, psychologue, Ph.D, professeur, Université Lumière Lyon 2, France

Juliette DUBOIS, infirmière, Ph.Dc, cadre de santé, Institut de formation en soins infirmiers, Nîmes, France

Liste des abréviations des grades universitaires :

B.Sc => Bachelier en sciences = Licence

M.Sc => Maître en sciences = Master

Ph.D => Docteur en sciences = Doctorat

Ph.Dc=> Doctorant en sciences = Candidat au doctorat

L'adresse électronique (impérativement), adresse postale et numéro de téléphone de l'auteur chargé des relations avec la revue doivent être renseignés lors de l'enregistrement sur la plateforme. Seule l'adresse courriel figurera sur le document publié. En l'absence d'adresse postale, l'expédition d'un exemplaire papier au premier auteur sera impossible.

Résumé en français et en anglais

Chaque résumé comporte 150 à 200 mots, il doit présenter, pour les articles de recherche, les rubriques suivantes :

- introduction : contexte, résumer la revue de littérature en une seule phrase (permet de montrer la nécessité de l'étude) et objectif (énoncer clairement la question principale ou l'hypothèse de l'étude en une seule phrase) ;
- méthode : décrire la conception de l'étude, le public concerné et les outils méthodologiques utilisés en trois ou quatre phrases ;
- résultats : décrire les principaux résultats dans un paragraphe concis. Cette section devrait être la plus descriptive ;
- discussion : base de la discussion uniquement sur les résultats déclarés. Décrire toute étude supplémentaire nécessaire.

Ils ne doivent pas contenir de citations ni de références. Les titre, résumé, mots-clés en anglais seront en *italique*.

Mots-clés

Chaque article doit être accompagné de cinq mots-clés en français et en anglais

Les mots-clés doivent provenir en priorité du *Medical Subject Heading* (MeSH) <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/mesh> et de leur traduction française provenant d'un traducteur de mots-clés (Inserm <http://mesh.inserm.fr/mesh/index.htm>. ou HeTOP <http://www.hetop.eu/hetop/>).

Le thesaurus de la Banque de données en santé publique (BDSP) peut également être utilisé en deuxième intention <http://asp.bdsp.ehesp.fr/Thesaurus/>

Informations supplémentaires

Déclaration de conflits d'intérêts

Il convient de mentionner pour chaque auteur selon les cas s'il existe ou non des conflits d'intérêts. Exemple : « les auteurs déclarent n'avoir aucun conflit d'intérêts ».

Remerciements (facultatif)

Pour les soutiens académiques et/ou professionnels, les financements de la recherche limités aux principaux contributeurs (le cas échéant).

Les auteurs doivent justifier de l'autorisation des personnes citées à paraître dans les remerciements de la revue.

Ces deux rubriques figureront à la fin de l'article après la conclusion.

■ Fichier du corps de texte

Afin de garantir l'anonymat du fichier, veillez à ne pas insérer le nom des auteurs ou toute information susceptible de faire reconnaître un auteur ou son institution (*cf.* introduction du paragraphe « soumission du texte ») dans le fichier contenant le corps de texte (nom du fichier, en-tête ou pied de page).

Le texte du fichier joint sera organisé selon l'ordre suivant : titre en français, titre en anglais, résumé et mots-clés en français, résumé et mots-clés en anglais, remerciements, financements, déclaration de conflits d'intérêts, corps du texte, références, annexes. Les tableaux et figures seront insérés dans le corps du texte à l'endroit souhaité.

De façon générale, le corps du texte est organisé selon les chapitres suivants :

- introduction (contexte, objectifs, cadre de référence) ;
- matériel et méthode ;
- résultats ;
- discussion ;
- conclusion (qui peut aussi être insérée à la fin du chapitre discussion).

Pour les articles de la rubrique biographie, l'organisation des chapitres est libre, mais l'article devra contenir les éléments suivants :

- présentation de la personne, son expérience professionnelle ;
- ce qu'elle a produit ;
- les auteurs qui l'ont inspirée ;
- comment elle a influencé d'autres auteurs ;
- quels ont été les impacts sur les soins infirmiers ;
- dans un encart : les dates importantes de sa vie.

La nomenclature des titres doit permettre de reconnaître sans ambiguïté la hiérarchie des titres.

Pour identifier les niveaux de titres, veillez à adopter la nomenclature suivante :

- titres de niveau 1 (qui sont de façon générale : introduction, matériel et méthode, résultats, discussion) : taille de police 16 et gras
- titres de niveau 2 : taille de police 14 et gras
- titres de niveau 3 : taille de police 12 et gras
- titres de niveau 4 : taille de police 12 sans gras

Notes de l'auteur (facultatif)

Il est possible d'insérer des notes explicatives ou des commentaires pour préciser une information, une situation ou un événement. Dans ce cas, les insérer avec un exposant en utilisant la fonction « insérer une note de bas de page ».

Exemple : « ...depuis les Trente Glorieuses¹ ... ».

Références

Les références doivent être présentées selon les normes conseillées par l'ICMJE (ou groupe de Vancouver) ; se référer à <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK7256/>

Les appels de références sont numérotés en chiffre arabe, par ordre d'apparition dans le texte, et placés entre parenthèses directement à la suite de l'élément de texte à référencer.

Si la référence est citée plusieurs fois dans un document, noter le numéro déjà utilisé.

Si plusieurs appels de référence sont cités en même temps : les séparer par une virgule. Si plusieurs appels de références concernent une liste de références consécutives : séparer la première de la dernière par un tiret.

Exemple : « En ce sens, les effets ressentis de la violence, tels que l'anxiété, les troubles du sommeil et l'absentéisme, sont conformes à ceux décrits dans les écrits scientifiques (20,24,26-29) ».

Pour mentionner le numéro de page d'une référence d'ouvrage, citer la page après le numéro de référence dans le texte. Exemple : (3, p.41).

À la fin de l'article, les références seront classées par numéro croissant (donc ne respectant pas l'ordre alphabétique).

S'il y a plus de six auteurs, noter nom et initiale(s) du prénom des six premiers auteurs séparés par une virgule puis « et al. ».

Les règles typographiques des références suivent la nomenclature spécifique de l'ICMJE. Les espaces avant et après les signes de ponctuation sont différents selon le type de référence (se reporter aux exemples). Seul le titre est dans la langue de la publication d'origine.

Quelques exemples :

Livre

Pour un livre, noter les auteurs avec les mêmes règles que pour un article, suivis d'un point puis d'une espace, puis le titre suivi d'un point. S'il figure un numéro d'édition, le noter dans la langue du document - 3e éd. ou 3rd ed - puis mettre un point puis une espace puis la ville d'édition (le pays entre parenthèses si la ville n'est pas connue), suivie, sans espace, de deux points, puis du nom de l'éditeur suivi, sans espace, d'un point virgule, une espace, l'année de parution suivie d'un point et d'une espace.

Mettre éventuellement la collection entre parenthèses suivie d'un point.

Exemple :

Pepin J, Ducharme F, Kérouac S. La pensée infirmière. 3e éd. Montréal: Chenelière éducation; 2010. 206 p.

Chapitre de livre

Hamonet C. Du mot au concept : cinquante ans de construction d'idées neuves. Dans: Les personnes en situation de handicap. 7e éd. Paris: Presses Universitaires de France; 2012. p.46-55.

Jovic L. La recherche infirmière : une utilité et un défi. Dans: Rothan-Tondeur M, directeur. Recherche infirmière et paramédicale : guide de rédaction d'un protocole de recherche. Paris: Maloine; 2015. p.18-20.

Article de revue

Les noms des auteurs doivent être en minuscules sauf la première lettre, suivis des initiales du prénom en majuscules sans point et suivies d'une virgule (aucun point ni tiret (si double prénom), ni espace). S'il y a plus de six auteurs, noter nom et initiale(s) du prénom des six premiers auteurs séparés par une virgule puis mettre une virgule à la fin du sixième nom, une espace et ensuite l'expression et al. Après la dernière mention d'auteur, mettre un point.

Le titre complet de l'article doit être dans sa langue de publication d'origine et en minuscules excepté les majuscules obligatoires. Lorsqu'il y a un titre et un sous-titre séparés par deux points (:), dans le cas d'un titre en français, il faut mettre une espace avant et une après les deux points. Pour un titre en anglais, mettre une seule espace après les deux points. Dans tous les cas, ne pas mettre de majuscule pour démarrer le sous-titre. Après le titre et le sous-titre, mettre un point.

Le titre de la revue est abrégé conformément à la liste des abréviations de la National Library of Medicine : <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/nlmcatalog/journals/>, puis sélectionner « NLM Title Abreviation ». Ne pas inventer une abréviation de titre si vous ne la trouvez pas. Le titre de la revue (ou l'abréviation) est suivi d'un point puis d'une espace, ensuite figure l'année de publication, suivie des trois premières lettres en anglais du mois

¹ Désigne une période de forte croissance économique au sein des pays de l'OCDE entre 1947 et 1974 environ (après la Seconde Guerre mondiale et avant le premier choc pétrolier).

de publication et d'un point-virgule, du volume en chiffre puis du numéro entre parenthèses suivi de deux points (sans espace avant ni après) et de la pagination. Aucune espace à partir du mois de publication jusqu'à la fin de la référence.

Pour la pagination de fin, ne pas répéter le chiffre des centaines ou des dizaines s'il est identique à la page de début. NB : ne pas noter les url pour accéder aux plateformes des revues (ex : Cairn).

Mettre le doi de l'article, écrire : doi suivi de deux points sans espace, puis le chiffre du doi.

Pour résumer :

Nom de l'auteur Initiale Prénom. Titre de l'article. Abréviation titre revue (s'il existe dans NLM). Année Mois de publication 3 premières lettres en anglais;volume(numéro):page début-page fin. doi:

Pour information : la référence d'un article dans Pubmed est identique à ce qui est demandé.

Exemple :

Alderson M. Work structure in the chronic care setting: possible consequences for nurses' mental health. Can J Nurs Res. 2008 Sep;40(3):160-78.

Lefebvre H, Le Dorze G, Croteau C, Gélinas I, Therriault PY, Michallet B, et al. Un accompagnement citoyen personnalisé en soutien à l'intégration communautaire des personnes ayant subi un traumatisme craniocérébral : vers la résilience ? Rech Soins Infirm. 2013 Dec;(115):107-23. doi:10.3917/rsi.115.0107

Thèse, mémoire

Jovic L. La clinique dans les soins infirmiers : naissance d'une discipline. [Thèse de sociologie et sciences sociales]. Lyon: Université Lumière Lyon 2; 1998.

Document en ligne

Pour un document en ligne, noter après le nom de l'auteur et son initiale suivis d'un point et d'une espace, le titre du document, une espace suivie de la mention [Internet]. Si elles existent, noter la ville de l'éditeur du document puis deux points,

sans espace avant et une espace après, l'éditeur suivi d'un point virgule, une espace et l'année d'édition suivie d'un point. Faire une espace après le point et mettre la mention : [consulté le jour mois année] (qui est la date de consultation), mettre un point et une espace après, puis la mention Disponible: suivie après une espace de l'adresse url (raccourcir url si besoin). Ne pas oublier d'activer l'url en vérifiant qu'elle soit toujours valide. Auteur Initiale Prénom. Titre document [Internet]. Année. [consulté le jour mois année]. Disponible: http...

Exemple :

Coldefy M, Com-Ruelle L, Lucas-Gabrielli V. Distances et temps d'accès aux soins en France métropolitaine [Internet]. Paris: Drees, ministère des Affaires sociales et de la Santé; 2011. [consulté le 8 janvier 2015]. Disponible: <http://www.drees.sante.gouv.fr/distances-et-temps-d-acces-aux-soins-en-france-metropolitaine,8920.html>

Exemples pour la citation d'un document juridique :

Loi n° 2007-248 du 26 février 2007 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine du médicament [Internet]. [consulté le 8 janvier 2015]. Disponible: <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000613381/>

Code de la santé publique - Article L5111-1 - Code de la santé publique [Internet]. [consulté le 8 janvier 2015]. Disponible: <https://bit.ly/3gQPWXY>

Présentation des figures (schémas, illustrations et photographies), tableaux et annexes

Les appels des figures et tableaux dans le texte doivent apparaître en chiffres arabes et entre parenthèses (figure 1) (tableau 1). Chaque tableau comporte un titre et chaque figure une légende. Si les figures sont empruntées à d'autres auteurs, l'autorisation de les utiliser doit être requise, et la source doit être indiquée.

Les annexes sont numérotées en chiffre romain et seront placées en fin d'article après les références.